



Comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires

Huitième réunion du COPIL

Mardi 17 novembre 2015 – 17h45 – salle du Conseil de la mairie

Prochaine réunion du Comité de Pilotage : non déterminée

Présents :

Elus

Laurence LAPIERRE, Adjointe au Maire à la Santé, Solidarités, Enfance et Jeunesse

Jean-Marie LACROIX, Délégué aux affaires scolaires et périscolaires

Education Nationale

Anne-Laure CASTANO, institutrice

Parents d'élèves

Céline LEGUERNIC, parent élue au conseil d'école

Claire BISSERIER, parent élue au conseil d'école

Services de la mairie

Maude RENVOISE, directrice des services, coordonnatrice du PEDT

Aurore ANDRIQUE, directrice de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant »

Absents :

Elus

François GODIN, Maire (excusé)

Michel PUILLET, Adjoint au Maire en charge des relations aux associations et du développement sportif (excusé)

Education Nationale

Pascal MENIGOZ, inspecteur de circonscription (excusé)

Barbara GUILLE, directrice de l'école (excusée)

Isabelle BASET, institutrice (excusée)

Parents d'élèves

Nora SPEZIA, parent élue au conseil d'école (excusée)

Ronan AUTRET, vice-président de l'association des parents d'élèves (excusé)

Ordre du jour :

- Point d'étape dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
- questions diverses

Laurence LAPIERRE remercie les membres du COPIL de leur présence et ouvre la séance à 17h55. Elle souligne que l'inspecteur Monsieur Pascal MENIGOZ a précisé ne pas être disponible les mardis soirs et prend note de cet élément. Elle rappelle l'ordre du jour et propose de dérouler la liste des indicateurs d'évaluation validés dans le PEDT 2015/2016. Les membres du COPIL expriment leur accord.

→ pour les acteurs du temps périscolaire (équipe de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant ») :

Disponibilité des locaux et adaptation aux activités

Il est rappelé que dans le PEDT 2015/2016, deux salles de réunion de l'école maternelle ont été enlevées de la liste des locaux utilisés à l'école Vandel, afin de mettre à jour le document. Les activités apparaissent adaptées aux locaux.

Adaptation des activités au moment de la journée

Les activités proposées sont diversifiées. Aurore ANDRIQUE précise que depuis la suppression des récréations l'après-midi par les enseignantes, l'Accueil de Loisirs propose deux types d'activités durant les temps calmes : des jeux calmes et des jeux collectifs. Les membres du COPIL expriment leur accord.

Nombre/pourcentage d'inscrits et taux d'assiduité pour chaque activité

Depuis la rentrée de septembre, l'ALSH accueille environ 79 enfants sur la pause méridienne, dont une vingtaine qui arrivent à 13h30. On observe une petite hausse du nombre d'enfants fréquentant la cantine et la sieste depuis septembre. Néanmoins, globalement, la fréquentation reste similaire à l'année dernière. Le taux d'assiduité est fort, ce sont quasi tous les jours les mêmes enfants. Environ 42% des élèves de l'école sont inscrits aux temps calmes.

Pourcentage d'enfants utilisant le service de restauration

Environ 32% des enfants de l'école utilisent le service de restauration (60 enfants).

Satisfaction des enfants quant aux programmes d'activités proposés

Maude RENVOISE rappelle qu'il s'agit d'un nouvel indicateur, mis en place dans le PEDT 2015/2016. Aurore ANDRIQUE indique qu'à son sens, les retours de la part des enfants sont bons. Les programmes proposés sont appréciés. Par beau temps, les activités proposées sont mises en place de façon satisfaisante. Elle souligne par contre que les programmes doivent être adaptés en cas de neige ou de pluie, du fait du temps plus long d'habillage et de trajet entre les bâtiments. L'ensemble des membres du COPIL prend acte de cette problématique.

Laurence LAPIERRE s'interroge sur les horaires des services de la cantine, notamment l'obligation pour les plus petits d'attendre 12h15 pour déjeuner lors du deuxième service. Si les plus petits, notamment les élèves de petite et moyenne section, pouvaient débiter le repas plus tôt, ils pourraient disposer d'un temps plus long pour manger sans se presser avant d'aller en sieste. Aurore ANDRIQUE confirme ce problème.

→ pour les parents (parents élus au Conseil d'Ecole, association des parents d'élèves)

Incidences des nouveaux horaires sur l'organisation familiale

Céline LEGUERNIC constate que ces nouveaux rythmes fatiguent les enfants de l'école maternelle, mais sont bien vécus par les enfants de l'école des Guinches. Elle confirme que selon elle, le rythme des cinq jours d'école en continu est difficile pour les familles.

Claire BISSERIER fait remarquer que certains parents ont changé à la rentrée le programme des activités périscolaires, afin de privilégier des activités moins prenantes au niveau du temps. Claire BISSERIER souligne à titre d'exemple que les trois répétitions par semaine à l'école de musique en soirée sont difficiles à assumer pour certains enfants.

Céline LEGUERNIC demande si l'ALSH pourrait proposer d'accompagner les enfants dans les devoirs, afin de libérer du temps aux familles. Aurore ANDRIQUE indique que le soutien scolaire n'a pas été privilégié jusqu'à présent car les

enfants qui sortent de l'école ont besoin de bouger. Elle souligne que certains grands font spontanément leurs devoirs à l'Accueil le soir.

Incidence sur les horaires de lever et de coucher des enfants

Maude RENVOISE rappelle les éléments soulignés lors des dernières réunions. Claire BISSERIER confirme que selon elle, les enfants et les parents se sont adaptés aux nouveaux rythmes. Céline LEGUERNIC souligne néanmoins que ce nouveau rythme est dur à tenir pour les plus petits.

Faculté à se concentrer le soir après l'école lors des devoirs

Enfants et parents se sont adaptés à ces nouveaux rythmes. Un bémol néanmoins est rappelé concernant la fatigue des plus petits.

→ pour les acteurs du temps extra-scolaire (équipe de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant » et associations)

Taux de fréquentation de l'Accueil de Loisirs le mercredi après-midi

Le taux de fréquentation de l'ALSH le mercredi après-midi est en baisse. En janvier 2015, il y avait une moyenne de 26 enfants. Depuis septembre, 17 sont en moyenne au repas, 13 à 15 enfants sont présents l'après-midi, dont 7 partent en sieste. Il devient compliqué pour l'animateur de proposer une activité structurée à un petit groupe de 7 enfants, âgés de 4 à 10 ans. Cette évolution est d'autant plus inquiétante que l'on craint une baisse des effectifs l'année prochaine.

Aurore ANDRIQUE fait remarquer que ce temps est onéreux pour la collectivité (deux animateurs pour treize enfants en moyenne). Dans le Doubs, elle a pu observer la fermeture des ALSH les mercredis après-midis. Laurence LAPIERRE s'interroge sur la possibilité de regrouper les enfants avec d'autres centres de loisirs. Néanmoins, les frais occasionnés pour les transports sont importants, au vu du faible nombre d'enfants.

Aurore ANDRIQUE fait remarquer que les plus grands fréquentent moins l'Accueil de Loisirs les mercredis après-midi cette année, mais sont plus présents pendant les vacances.

→ pour les acteurs du temps scolaire (enseignantes impliquées au sein du comité de pilotage et directrice de l'école)

Efficacité de la nouvelle organisation des APC

Anne-Laure CASTANO confirme que les APC sont organisés de façon satisfaisante deux fois par semaine pour une durée de 45 minutes (auparavant 30 minutes) et continuent d'être placés à 11h30 durant la pause méridienne.

Niveau de vigilance des élèves dans la journée

Anne-Laure CASTANO indique que le niveau de vigilance des enfants varie en fonction des jours sans dépendre des temps calmes. L'ALSH propose des activités calmes qui favorisent la concentration des enfants au retour en classe. Les enseignantes ont réduit la récréation de l'après-midi à une pause de quelques minutes depuis la rentrée, afin de conserver la concentration des élèves jusqu'à 16h30.

Coordination entre Accueil et école au niveau des règles, des espaces, des activités

Anne-Laure CASTANO confirme que le partage des lieux et des règles au sein de l'école se passe vraiment bien avec l'Accueil de Loisirs.

Incidence de la disparition de certaines activités scolaires l'après-midi (ski, natation)

Cette année, le ski de fond est proposé à tous les enfants de grande section au CM2. Un projet alpin sera mené sur deux journées entières pour les CM1. Une initiation au biathlon est également mise en place pour les élèves de CE1.

Anne-Laure CASTANO indique qu'il ne sera pas proposé de voyage scolaire cette année.

En conséquence, du fait des adaptations proposées, les nouveaux rythmes scolaires n'ont pas d'incidence négative sur les activités sportives sur le temps scolaire.

Céline LEGUERNIC fait remarquer qu'il pourrait être demandé une participation des familles pour le biathlon, car c'est une nouvelle activité. Les familles peuvent être mises à contribution. Anne-Laure CASTANO rappelle que l'école est gratuite. Elle indique que la commune sera sollicitée pour soutenir cette nouvelle activité.

→ pour la collectivité territoriale

Recrutement du personnel nécessaire à l'encadrement du nouveau temps périscolaire

Il n'y a actuellement pas de problème de recrutement de personnel au vu des effectifs d'enfants fréquentant les temps calmes.

Incidences financières

Maude RENVOISE présente un tableau estimatif des coûts et recettes liées à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Estimation du coût global de la réforme des rythmes scolaires au 17 novembre 2015 - nouveaux rythmes et mise en place des Temps Calmes		
Hypothèses de travail :		
Coût horaire d'un animateur à 20 euros (salaire brut moyen + cotisations URSSAF, retraite, assurances, org sociaux + temps supplémentaires de préparation)	20	
Anim permanents sur le périsco (6) : Aurore, Marine, Thomas, Carole, Marie-Eve, Nathalie / anim en plus pr pause méridienne les mardi et jeudi : Wanda		
Un TAP de 45 minutes 13h30-14h15 soit 3h par semaine scolaire		
Taux dérogatoire applicable (14/18) mais présence 2 ATSEM salle de sieste et 1 ATSEM MS/GS => au minimum, 3 ATSEM + 3 à Vandel et 2 aux Guinches : 8 minimum (9 mardi et jeudi)		
Fonds d'amorçage 185 enfants ds l'école*50 euros, soit euros versé si le modèle de semaine respecte l'organisation en 9 demi-journées : OK		
Demi-tarif pour les familles facturé au quart d'heure sur les temps calmes : 50% de 1,40 euros l'heure (moyenne) : 0,70 euros l'heure		
Nombre d'enfants fréquentant le temps calme : entre 70 et 80 enfants soit 40% des effectifs de l'école (45% en mai 2015)	79	dont 20 à 13h30
La CAF subventionne les temps calmes (périsco) à hauteur de 0,50 centimes par heure par enfant présent		
Dépenses liées à la réforme des rythmes scolaires durant les 36 semaines d'école 2015/2016		Remarques
Personnel permanent employé sur le temps calme à partir de janvier 2015 : 3 ATSEM + 6 ANIM - 36 semaines , 3h/semaine	19 440 €	
Temps de travail de l'animatrice en renfort	1 080 €	
TOTAL DEPENSES	20 520 €	
Recettes liées à la réforme des rythmes scolaires		Remarques
Recettes perdues du fait du mercredi matin travaillé à l'école	NC	
Recettes liées à la facturation des familles lors des temps calmes	5 972 €	
Subventions de la CAF - Aide Spécifique Rythmes Educatifs (0,5 par heure par enfant)	4 266 €	
Fonds d'amorçage de l'Etat (50 euros X nombre d'enfants dans l'école)	9 250 €	
TOTAL RECETTES	19 488 €	
	Différentiel	- 1 032 €

Le déficit estimé en 2015/2016 est réduit par rapport à l'année dernière car les effectifs des animateurs ont été optimisés et le fonds d'amorçage de plus de 9000 euros perdure cette année. Il est rappelé que ce tableau prend en compte uniquement les dépenses supplémentaires et les recettes supplémentaires liées aux Temps Calmes (conséquences de la réforme).

→ pour l'ensemble des acteurs

Moments de fatigue repérés dans la journée, dans la semaine, dans l'année

Les moments de fatigue sont observés en fin de journée. Anne-Laure CASTANO indique que les enseignantes constatent une fatigue en fin de semaine et en fin de période, et plus seulement la dernière semaine avant les vacances. Le remplacement de la récréation de l'après-midi par un temps de pause en intérieur est mis en place depuis la rentrée.

Réflexion sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, de découverte

Les ajustements sont toujours en cours et des pistes sont à rechercher pour améliorer la gestion du temps du midi pour les plus jeunes.

→ pour le comité de pilotage

Ajustements effectués en cours de projet

Laurence LAPIERRE que Monsieur MENIGOZ avait évoqué la nécessité de prendre un recul de deux ans sur la mise en place de la réforme. Il est nécessaire de travailler sur les moyens mis en œuvre pour moins presser les enfants sur le temps de cantine, afin de leur permettre d'engager des activités calmes ou des jeux collectifs sur la pause méridienne.

Qualité des activités périscolaires (adaptées à l'âge des enfants, diversifiées)

Les activités proposées aux temps calmes pour les élèves de l'école des Guinches sont jugées adéquates, adaptées selon les âges, bien encadrées et calmes.

Les activités proposées aux plus jeunes à l'école Vandiel sont plus délicates à mettre en œuvre car elles dépendent du temps restant disponible après le retour de la cantine (en fonction des conditions météo et des habits). Elles sont parfois remplacées, pour le bien des enfants, par des jeux extérieurs dans la neige, en cohérence avec les activités proposées par les enseignantes à 14h05.

Objectifs atteints totalement, partiellement

Les membres présents du COPIL estiment que les objectifs de calme durant la pause méridienne, de concentration de retour en classe, et de concertation entre les différents acteurs, ont été atteints. Les activités proposées aux élèves des Guinches sont satisfaisantes. Dans l'ensemble, c'est plutôt encourageant. On constate depuis cette rentrée que les enfants ont pris le rythme, même si une fatigue de fin de semaine ou de fin de période scolaire est observée.

Claire BISSERIER indique néanmoins qu'il peut y avoir une incidence sur le nombre d'activités périscolaires pratiquées. Céline LEGUERNIC ajoute que ce qui lui paraît inquiétant, c'est que les enfants n'aient plus le temps de s'ennuyer. Elle constate un changement de mentalité dans les familles, les enfants étant hyper-connectés, hyper sollicités à tous les moments de la journée.

Laurence LAPIERRE remercie les membres présents et clôt la séance à 19h.